



## DOSSIER

# REDUCTION DE LA PAUVRETE ET SOUTIEN AUX POPULATIONS VULNERABLES :



## Politique

P.2

**ELECTION DES MEMBRES  
DE LA HAAC**

**L'ANC COMME D'HABITUDE**

## Economie

P.8

**TELECOMS**

**300 MILLIONS DE DOLLARS  
POUR LE SECTEUR AU  
TOGO A L'HORIZON 2018**

**QUEL RANG POUR LE PAYS  
DANS LA SOUS-REGION ?**

## Enquête

P.9

**CHU SYLVANUS OLYMPIO  
6 À 10 MORTS PAR  
JOUR EN MOYENNE  
À LA RÉANIMATION**

## Eco/Social

P.10

**PARTENARIAT DE  
OUAGADOUDOU :**

**TOGO BON ÉLÈVE EN  
PLANIFICATION FAMILIALE**

## Culture

P.15

**INTERVIEW : KOKOU KPATAKOU,  
ARTISTE PLASTICIEN**



# LES GRANDS CHANTIERS DU GOUVERNEMENT

## Editorial

Infos N°156 | du 04 au 18 Mai 2016

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

## ...DANS L'UNITE NOUS VOULONS TE SERVIR !!!

Pour une énième fois, le 27 avril a été célébré dans la division par les Togolais. La fête de notre accession à la souveraineté internationale n'a pas été l'occasion d'une trêve politique, pouvant permettre à tous nos compatriotes de se retrouver autour de ce que nous avons en commun et en partage : la terre de nos aïeux. Face aux manifestations officielles, certains, toujours les mêmes, ont préféré une attitude sectaire et de rejet. Sur la rengaine de crise et de revendications politiques non satisfaites, ils ont choisi de célébrer « entre soi », à leur manière, une date qui nous appartient à tous, convaincus dangereusement qu'ils sont les seuls légitimes à en porter l'étendard. Comme d'ailleurs ils en ont l'habitude sur tout sujet qui touche à notre nation, campant ainsi les héros et même les héros de la guerre de la vertu contre le vice, qu'ils prétendent porter au cœur de notre République. Le Togo, c'est eux et il n'y a même pas de vie sur ces 56.600 kms au-delà de leur cercle sectaire et sans leur onction.

A tel point que le Chef de file de l'opposition, une institution de la République, au même titre que la Présidence de la République, la Primature, la Présidence de l'Assemblée Nationale, de la Cour Constitutionnelle, de la Cour Suprême, de la Cour des Comptes et de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, a cru devoir lier sa participation aux cérémonies officielles, à la revendication de sa liste à la Prévert d'exigences, allant de la libération des présumés auteurs des incendies des grands marchés de Lomé et de Kara, à la réponse à ses courriers au Chef de l'Etat, en passant par l'organisation des élections locales. Cette attitude démontre la méconnaissance du fonctionnement de la République que pourtant Jean-Pierre FABRE compte ou prétend incarner. Elle révèle tout autant la contradiction permanente dans laquelle lui et les siens, sont depuis plusieurs années.

En effet, après avoir endossé l'habit du Chef de file de l'opposition suite aux élections législatives qui ont consacré sa formation politique comme la principale force d'opposition, il refuse aujourd'hui d'assumer cette fonction jusqu'au bout, dans sa plénitude et surtout dans toutes ses exigences. En repoussant par avance l'invitation à siéger aux côtés de ses pairs responsables des autres institutions pour commémorer la naissance de notre Etat, l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO s'isole un peu plus et confirme sa conception manichéenne de la politique. Pourtant, le même avait commandé une messe pour demander à Dieu de l'aider à réussir sa mission de Chef de file de l'opposition, titre qu'il a arboré fièrement en arpentant les routes et ruelles de nos contrées. Le même bénéficie et jouit par ailleurs des avantages et privilèges liés à cette fonction, en termes financiers et matériels, tout en se refusant à exécuter les obligations qui lui incombent.

Au-delà de son absence aux cérémonies qui peut être considérée comme anecdotique, c'est la symbolique qu'elle représente qui reste inquiétante : une classe politique divisée, incapable de faire ensemble allégeance à notre drapeau en taisant pour 24 heures les querelles politico-politiciennes. Comme cela se fait partout dans le monde. Monsieur FABRE ne prospère qu'en période de tensions et dans un contexte de graves clivages. Voilà pourquoi il en suscite et les alimente. Pour lui, « dans l'unité nous voulons te servir » du second couplet de notre hymne nationale, n'est que de vains mots. Et dire qu'il aspire à diriger ce pays !

## ELECTION DES MEMBRES DE LA HAAC : L'ANC COMME D'HABITUDE

Dr Denis DOWUI

L'Assemblée Nationale a procédé lundi dernier à l'élection de nouveaux membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) ; le mandat des sortants étant arrivé à terme. Comme d'habitude, en face des grands enjeux, les députés de l'Alliance Nationale pour le Changement ont quitté la séance, après avoir été à l'origine d'un débat houleux.

Ils étaient près de quarante à (40) avoir déposé leur dossier auprès du bureau du Président de l'Assemblée Nationale suite à l'appel à candidatures lancé en vue du renouvellement de la HAAC, dont les membres actuels ont épuisé leur mandat de cinq (5) ans. Certains dossiers jugés fantaisistes ont été rapidement écartés dès le début de l'examen du profil des postulants. C'est finalement une liste de trente-trois noms qui a été soumise au vote des députés, répartis en deux (2) catégories : ceux soutenus par des organisations de presse, au nombre de six (6) ; et ceux qui se sont présentés à titre individuel, soit vingt-sept (27) candidats. A l'issue du scrutin, Kasséré Pierre SABI, soutenu par l'Observatoire Togolais des Médias, l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et Zeus AZIADOUVO présenté par le Patronat de la Presse Togolaise (PPT) ont été élus au titre des organisations professionnelles.



Jean-Pierre FABRE, Pdt de l'ANC

Messieurs Matthias AYENA et Octave OLYMPIO, de même que Mme Aminata ADROU ont été retenus sur la liste des candidatures individuelles.

## MINORITE.

Le vote s'est déroulé en l'absence des parlementaires de l'ANC qui ont préféré quitter leur siège, après avoir chahuté leurs collègues de la majorité. Ils souhaitent imposer à celle-ci, deux de leurs candidats : Crosby QUIST,

ex-journaliste et ancien chargé de communication de l'Union des Forces de Changement (UFC) ainsi que le confrère AZIADOUVO de Liberté. Face au refus des députés d'UNIR de suivre le « diktat de la minorité », les amis de Jean-Pierre FABRE ont fait la politique de la chaise vide.

Laissant Christophe TCHAO de la majorité départager les deux candidats de l'ANC. Pour ce député qui a participé à la séance,

l'attitude du parti orange n'est guère surprenant puisqu'« il s'est enfermé dans un sectarisme délirant et dans une opposition autiste » envers tout ce que le pouvoir en place fait. « Dans quel système politique avez-vous vu que c'est la minorité qui dicte sa volonté à la majorité et imprime le rythme » s'interroge-t-il.

Pour rappel, la HAAC est une institution constitutionnelle qui a pour mission de garantir et d'assurer la liberté et la protection de la presse et des autres moyens de communication de masse. Elle veille au respect de la déontologie en matière d'information, de communication et à l'accès équitable des partis politiques et des associations aux moyens officiels d'information et de communication. Elle est composée de 9 membres, dont 5 sont élus par l'Assemblée Nationale et 4 nommés par le Président de la République en raison de leur compétence et de leur expérience.

Après donc le Parlement, les regards sont maintenant tournés vers le Chef de l'Etat pour compléter le nouveau visage de l'institution.

## 03 MAI :

## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PRESSE

Le 20 décembre 1993, l'Assemblée générale a proclamé le 3 mai Journée mondiale de la liberté de la presse (décision 48/432).

Depuis lors, le jour de l'anniversaire de la Déclaration de Windhoek est célébré dans le monde entier comme étant la Journée mondiale de la liberté de la presse. La Journée mondiale de la liberté de la presse est l'occasion de :

- célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse;
- évaluer la liberté de la presse;
- défendre les médias des attaques contre leur indépendance;
- se souvenir des journalistes tués parce qu'ils faisaient leur devoir.

En 2016, la Journée mondiale de la liberté de la presse coïncide avec trois événements marquants :

- Le 250ème anniversaire de la première loi sur la liberté d'information qui couvre la Suède et la Finlande actuelles ;
- Le 25ème anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Windhoek sur les principes de la liberté de la presse ;
- Cette année 2016 marque également le début d'un nouveau cycle de 15 ans pour les nouveaux Objectifs de développement durable (ODD).

Dans ce contexte, et à l'ère actuelle du numérique, la Journée mondiale de la liberté de la presse 2016 met en lumière les liens entre la liberté de la presse, une culture d'ouverture, le droit à la liberté d'information et le développement durable, le fil conducteur étant le rôle du jour-



nalisme ainsi que l'importance de préserver ceux qui proposent ces services au public.

Cette année, la JMLP étudiera ces sujets sous trois perspectives différentes :

- la liberté d'information en tant que liberté fondamentale et droit humain ;
- la protection de la liberté de la presse contre la censure et une surveillance excessive ;
- la garantie d'une sécurité du journalisme en ligne et hors ligne.

Pour 2016, le thème choisi est l'« Accès à l'information et

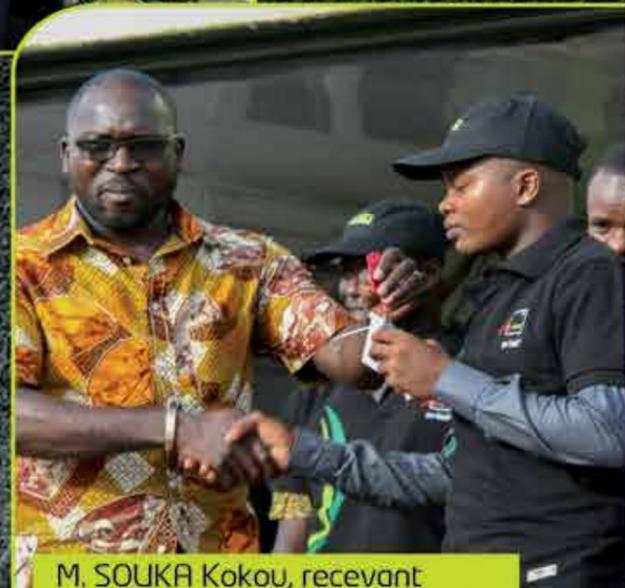
aux libertés fondamentales - C'est votre droit ! » Dans son message diffusé à l'occasion, le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki Moon a déclaré : « En cette Journée mondiale de la liberté de la presse, j'exhorte tous les gouvernements, politiciens, entreprises et citoyens à promouvoir et à protéger l'indépendance et la liberté des médias. Sans ce droit fondamental, la population est moins libre et moins autonome, mais avec, nous pourrions construire ensemble un monde digne et offrant des possibilités à tous. »



M. SOUKA Kokou posant devant sa superbe Qashqai



Mme BOKO Afi, très heureuse de son gain



M. SOUKA Kokou, recevant les clés de sa nouvelle voiture



M. MANABA Allasane recevant sa cuisinière



Photo de famille des heureux gagnants du 4<sup>ème</sup> tirage

drive dentsu

Photo non contractuelle.

## moov promo conso Et de 4 !

La joie et l'émotion étaient au rendez-vous cet après-midi du 15 avril 2016. La 4<sup>ème</sup> Nissan Qashqai a été remise officiellement à M. SOUKA Kokou, heureux gagnant du gros lot du 4<sup>ème</sup> tirage. 6 autres fidèles consommateurs recevaient des mains des responsables de Moov, leurs gains composés d'écran plasma, de cuisinière et autres suite à leur participation active à la Promo conso.

Vous aussi, vous pouvez être le prochain gagnant. Il suffit de consommer (appels, Sms, Internet) et d'atteindre votre objectif de consommation. Pour le connaître, tapez \*500#. A vous de jouer !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

## REDUCTION DE LA PAUVRETE ET SOUTIEN AUX POPULATIONS VULNERABLES : LES GRANDS CHANTIERS DU GOUVERNEMENT

La Rédaction

**S**elon une étude réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et publiée en fin d'année dernière, les indicateurs de la pauvreté et des inégalités se sont améliorés sur l'ensemble du territoire togolais. Ainsi, le taux de pauvreté y est passé de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015 soit 3,7 points consolidant ainsi la baisse constatée entre 2006 et de 2011 qui était de 3 points. Ces bons chiffres sont le résultat d'une série de projets et de programmes mis en œuvre depuis plusieurs années, dans le cadre notamment du Document national de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) intitulé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017 ». Revue !

### LE PAEIJ-SP, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE.

Il est l'un des derniers-nés des projets gouvernementaux. Lancé il y a quelques semaines par le Chef de l'Etat à l'occasion des festivités marquant le 56<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'Indépendance, le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP) est une initiative destinée à la création des conditions d'une croissance économique inclusive à travers l'employabilité des jeunes (18-40 ans) et le développement de l'entrepreneuriat dans les secteurs agricole, artisanal et touristique.

Le PAEIJ-SP est parti de l'analyse de la cartographie de la pauvreté et de l'emploi dans notre pays. Elle démontre, alors que le Togo dispose de fortes potentialités dans le domaine agricole, une forte disparité régionale ainsi qu'une vulnérabilité des jeunes et des femmes face au chômage et au sous-emploi. D'où l'idée d'exploiter les gisements d'emplois en amont et en aval de la chaîne de valeur agricole. Outre un outil de lutte contre la précarité, il contribue au développement de ce secteur. Les bénéficiaires accéderont également au marché et feront face à ses exigences en développant des outils de prospections et d'adaptation de la formation. « Le projet est principalement axé sur l'agriculture. Un secteur qui regorge beaucoup de potentialités. La préoccupation, c'est comment transformer les produits, améliorer la productivité, c'est-à-dire le rendement des produits ? En ce sens, le projet veut se baser sur les unités de transformation et par là, créer des emplois connexes. Ce qui devra assurer l'insertion des jeunes via un appui à l'entrepreneuriat, en particulier dans la chaîne de valeur agricole : production, transformation, services connexes » commente Mr AGBO, le Directeur du projet.

### FIL D'ARIANE

Accompagner les populations issues des villages vulnérables et enclavés en les insérant dans la dynamique économique impulsée en zone rurale, ou encore répondre aux problèmes du sous-emploi des jeunes en leur offrant des opportunités de reconversion et

d'adaptation aux besoins du marché de travail, tel est le maître-mot du PAEIJ-SP. Qui ouvrira 700 centres de formation professionnelle dans plusieurs domaines, afin de renforcer la capacité des bénéficiaires qui seront intégrés dans des domaines identifiés après appel à projets. Les régions cibles sont les moins développées, notamment les Plateaux, la Centrale, et les Savanes.

Le PAEIJ-SP qui vient en appont au projet quinquennal d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artisans dont la finalité était d'aider les jeunes artisans à développer leurs potentiels, a de grandes ambitions sur la période qu'il couvre : 2016-2020 avec une mise en œuvre à partir du mois de juin.

A la fin des 5 ans, il devrait créer 19600 emplois directs, accroître les revenus des bénéficiaires de 25%. De même, 1200 jeunes dont 30% de femmes dans des centres de formation auront créé leurs entreprises, des villages vulnérables et enclavés auront bénéficié de financement et d'équipement pour les activités génératrices de revenus, ou encore, 12 PME structurantes appuyées techniquement auront accès au financement en 2020.

### FINANCEMENT:

C'est la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Etat Togolais qui financent le projet à hauteur de 12 milliards F CFA. Le financement sera confié à une banque commerciale recrutée par appel d'offre et chargée d'associer des institutions de micro finance (IMF), une par région, considérées plus proches des populations ciblées que les banques. Ces IMF vont financer les activités des jeunes sous forme de prêt à hauteur de 70% et le reste, par le projet.

### ASSURANCE FNFI : RENFORCER LA CAPACITE DE REMBOURSEMENT DES BENEFICIAIRES.

Comme le PAEIJ-SP, l'assurance destinée aux bénéficiaires du Fonds National de Finance Inclusive (FNFI) a été lancée à la veille de la célébration du 27 avril. A l'instar de tous les crédits octroyés dans les institutions

financières classiques, ceux du FNFI étaient tout autant assortis d'une couverture assurance. Limitée au décès et à l'invalidité, elle vient d'être élargie aux risques liés à l'activité des bénéficiaires. Elle comprend trois volets, une garantie accident/ décès accidentel, une couverture multirisque professionnelle, et une couverture santé afin de permettre de faire face aux soins primaires en cas de maladie et concernera 600.000 personnes. Il s'agit de prendre en compte le risque de non remboursement des crédits octroyés qui peut naître de la paralysie de l'activité des bénéficiaires. « On a constaté lors de certaines tournées, qu'il y a des bénéficiaires qui, en cas de maladie, prennent l'argent du crédit ou le bénéfice de ce crédit pour se faire soigner. C'est en cela que nous avons essayé de trouver des solutions pour les accompagner afin que les risques qui sont inhérents à leur environnement puissent être pris en charge par l'assurance », a ainsi expliqué Mme Mazamesso ASSIH, Responsable de la cellule Assurance du FNFI. Les primes perçues sont faibles. Ainsi, pour les bénéficiaires du produit Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF), le taux de cotisation est de 0,5% du montant octroyé, 0,75% pour ceux de l'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF), même taux pour ceux de l'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Dans ce dernier cas par exemple, un jeune qui reçoit un crédit de 300.000 FCFA, paiera 2250 FCFA de primes. De fait, en cas de décès, d'invalidité, d'incendie ou de souci de santé, c'est l'assureur qui paie. Pour alléger aussi la tâche des bénéficiaires, le FNFI se charge des formalités au profit des bénéficiaires auprès de l'assureur en cas de sinistres, compte tenu de niveau d'instruction de ceux-ci.

En cas d'incendie, il a été prévu aussi d'octroyer 50% de ce qui reste comme crédit à rembourser au bénéficiaire pour lui permettre de redémarrer une activité.

Pour la couverture santé, un partenariat a été signé le 22 mars 2016 entre le Ministère de la santé et celui du Développement à la Base. Il permet aux bénéficiaires de crédits de se faire soigner gratuitement dans les centres de santé. La prise en charge médicale



S.E.M Faure GNASSINGBE, Pdt du Togo

couvre les analyses, le laboratoire et la pharmacie.

Pour rappel, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) a été mis en place en janvier 2014 afin de contribuer à la réduction de la pauvreté. La stratégie est de permettre à des couches de la population la plus vulnérable, d'avoir accès aux crédits. Ceux-ci sont destinés à la création d'une activité génératrice de revenus. Le FNFI offre en ce sens plusieurs produits qui permettent à ses bénéficiaires d'entreprendre facilement. Il s'agit notamment de l'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF), de l'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) et l'Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) (Lire par ailleurs)

### PUDC, LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF :

Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) est un plan adopté le 13 janvier 2016 par le gouvernement togolais. Il vise à offrir aux populations rurales et semi-urbaines vulnérables qui constituent près de 62% de la population, des services sociaux de base, en impliquant les acteurs locaux dans le développement économique et social de leur localité. Il comprend quatre volets majeurs dont le développement des infrastructures socio-économiques de base, le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux, le développement de l'entrepreneuriat rural et la création d'un système de géolocalisation des infrastructures. Le PUDC ambitionne de coller au plus près des besoins des populations les plus démunies en matière d'éducation, de santé, d'équipements sociaux, de promotion de l'emploi ou d'agriculture. Se voulant véritablement inclusif, plusieurs ministres et experts ont sillonné l'ensemble du territoire pour

recueillir les avis et les besoins des populations.

Reprenant les grandes lignes de la SCAPE (Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi) du Togo, l'initiative prévoit à terme la construction d'au moins 1 600 salles de classes (par an), la poursuite de l'électrification en milieu rural dans tous les chefs-lieux de cantons et la construction de 5 000 logements sociaux par an entre 2015 et 2020. Le programme favorisera également un meilleur accès aux soins de santé dans les milieux défavorisés à travers le renforcement des infrastructures et équipements.

Dans la même perspective, le Gouvernement entend amplifier le programme des transferts monétaires au bénéfice des femmes enceintes d'au moins 3 mois, aux mères et tuteurs des enfants de 0 à 24 mois ainsi qu'aux mères et tuteurs des enfants de 24 à 59 mois, atteints de malnutrition sévère et aigue. De même des activités génératrices de revenus seront développées par les associations communautaires ou groupements de femmes et de jeunes des zones cibles.

D'un montant total estimé à 155 147 034 112 FCFA sur 3 ans dont plus de 12% dès 2016, le projet est soutenu par le PNUD et sera exécuté sur la période 2016-2018. « Le Togo a fait beaucoup d'efforts qui le situent à un niveau de croissance économique appréciable de l'ordre de 5 à 6%. Mais malgré ce taux de croissance, les secteurs sociaux ont été relativement peu privilégiés et il y a sur le terrain des zones et des catégories de populations qui n'ont pas du tout profité de cette croissance » avait indiqué Mme Kharidiata Lo N'DIAYE, Représentante résidente du PNUD au Togo lors de la signature, à Lomé le 23 février dernier, de l'accord avec les autorités togolaises.

## QU'EST-CE QUE LA SCAPE ?

**L**a SCAPE, validée le 19 septembre 2012, est le document national qui offre une feuille de route au Gouvernement, aux partenaires au développement, au secteur privé, à la société civile et aux organisations syndicales et indique les orientations stratégiques du Togo, les besoins requis pour atteindre les objectifs stratégiques, leur modalité de réalisation, les coûts liés à leur réalisation et les moyens de financement de la stratégie.

Elle expose la vision du développement humain durable à moyen terme pour le Togo et propose à cet effet un cheminement progressif du pays vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et aujourd'hui les ODD, partant les objectifs du Programme d'Istanbul pour les pays les moins avancés (PMA).

En tant que processus, la SCAPE du Togo a été élaborée selon une approche séquentielle définie de manière participative. Son processus de formulation a comporté essentiellement trois (03) grandes étapes : (i) l'élaboration d'une feuille de route donnant une vue d'ensemble du processus d'élaboration de la SCAPE, identifiant les principaux repères et précisant les différentes étapes du processus ; (ii) la réalisation d'enquêtes et d'études qui ont permis d'affiner les données et d'améliorer les connaissances des différents secteurs, les besoins des populations les plus démunies sous forme de droit afin de mieux cibler les stratégies idoines à mettre en œuvre ; (iii) les travaux de planification stratégique qui ont permis de proposer des stratégies globales et sectorielles compatibles avec l'orientation politique donnée. L'axe central de cette étape a tourné autour du forum national d'orientation et la tenue des travaux des comités sectoriels. Le forum national d'orientation, organisé par le gouvernement du Togo du 12 au 13 décembre 2011, a regroupé plus de deux cents (200) représentants des différents départements ministériels, des institutions de la République, du secteur privé et de la société civile ainsi que des partenaires techniques et financiers. Il avait pour principaux objectifs, de mobiliser les parties prenantes en vue d'appropriation du processus de la SCAPE ; de susciter une compréhension commune des enjeux

de développement économique et sociale que le Togo devra relever au cours des cinq (05) prochaines années ; de procéder de façon participative aux choix des axes de la SCAPE.

Les travaux des comités sectoriels se sont déroulés de novembre 2011 à avril 2012. Ils ont permis d'approfondir l'analyse des atouts, des contraintes, des vulnérabilités et des opportunités de chaque secteur concerné afin de dégager les priorités stratégiques susceptibles d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté. Ils ont abouti à des propositions de mesures prioritaires.

Il conviendrait de souligner que ces comités sectoriels au nombre de onze (11) ont été créés dans les domaines de :

1. Gouvernance politique et administrative ;
2. Justice, droits de l'Homme et sécurité ;
3. Défense ;
4. Gouvernance économique et capacités institutionnelles ;
5. Agriculture et sécurité alimentaire ;
6. Secteur privé et compétitivité ;
7. Infrastructures de soutien à la croissance ;
8. Eau, assainissement, environnement et cadre de vie ;
9. Education ;
10. Santé et VIH/SIDA ;
11. Promotion et protection sociale, emploi.

Les comités, regroupant les ministres et les donateurs concernés, ont pour objectifs, entre autres, de :

- || accélérer le respect des principes de développement durable et l'intégration des thèmes transversaux dans les politiques et programmes de développement ;
- || articuler le suivi et l'évaluation des politiques sectorielles à celui du Do-

cument de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ;

- || développer le partenariat des donateurs et améliorer la coordination de leurs interventions afin de rendre l'aide plus efficace ;
- || améliorer l'implication des autres acteurs du parlement, du secteur privé, de la société civile, des collectivités locales et des institutions de recherche

dans la mise en œuvre des politiques de développement et de lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, les contributions spécifiques de la société civile, du secteur privé et des régions, dans l'optique de l'approche participative imprimée au processus d'élaboration de la SCAPE, ont été formulées et validées par des comités ad hoc mis en place à cet effet, au cours de la période allant de février à avril 2012. Elles ont permis, d'une part, de collecter les préoccupations des acteurs de la société civile et du secteur privé et, d'autre part, de recenser les priorités régionales de développement, tout en veillant à la cohérence de celles-ci avec les stratégies sectorielles projetées au niveau national et les plans régionaux de développement.

La vision et les priorités de développement de la SCAPE indique qu'à long terme, l'ambition politique affirmée est d'amener le Togo à rejoindre d'ici 15 à 20 ans le peloton des pays émergents. Aussi, la politique économique du Gouvernement à moyen terme, sur la période 2013-2017, s'emploiera-t-elle pour l'essentiel à jeter et consolider les bases pour l'émergence future du Togo. Pour cela, elle devra s'orienter vers de nouvelles priorités que sont : (i) accélération de la croissance ; (ii) emploi et inclusion ; (iii) renforcement de la gouvernance ; et (iv) réduction des disparités régionales et promotion du développement à la base.



Adjil Othèl AYASSOR, Ministre de l'Economie et des Finances

Cinq (05) axes stratégiques qui se complètent et interagissent pour réaliser la vision fondée sur une croissance accélérée, inclusive et génératrice d'emplois ont été retenus. Ces axes stratégiques sont les suivants :

### Axe 1 : le développement des secteurs à fort potentiel de croissance

Le Togo dispose de potentialités non négligeables de par sa géographie, son agriculture, sa population, ses ressources naturelles et du sous-sol, sa chaîne des transports et ses services connexes. De tels atouts devraient permettre de générer d'importantes valeurs ajoutées, d'assurer de forts rendements aux capitaux investis et de faciliter l'ouverture du Togo vers des marchés sous-régionaux et internationaux.

### Axe 2 : le renforcement des infrastructures économiques

Le Togo dispose d'un patrimoine d'infrastructures important qui forme le soubassement indispensable à la relance économique. L'importance des crédits d'investissements accordés à ce secteur témoigne de la volonté du pays de se doter d'infrastructures économiques de qualité et d'équipements modernes afin de faciliter la circulation des biens et des personnes, promouvoir les échanges commerciaux internes et intra régionaux et consolider les bases d'une croissance forte et d'un développement durable.

### Axe 3 : le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi.

L'ambition du Togo d'inscrire tous les secteurs de son économie dans un processus d'industrialisation indispensable pour devenir à terme un pays émergent exige encore plus d'abondance et de qualité du capital humain, qui est à son tour un pré requis pour l'afflux du capital technologique, physique et financier, et pour la flexibilité et l'éclosion des marchés. Le Gouvernement s'attachera égale-

ment à promouvoir une croissance pro-pauvre, en identifiant et en mettant en œuvre des actions ayant un impact significatif sur la réduction de la pauvreté par la création d'emplois et la formulation de politiques volontaristes d'accroissement des revenus pour les pauvres.

### Axe 4 : Le renforcement de la gouvernance

La SCAPE mettra l'accent sur les domaines prioritaires suivants : (i) le renforcement de la gouvernance politique et institutionnelle à travers essentiellement le renforcement des bases de la démocratie, des capacités des principales institutions constitutionnelles de la République, de la culture citoyenne et l'implication des organisations de la société civile dans la gestion des affaires publiques ; (ii) le renforcement de la gouvernance administrative et locale et (iii) le renforcement de la gouvernance économique.

### Axe 5 : La promotion d'un développement participatif, équilibré et équitable

L'objectif visé est de mettre en place les conditions idoines pour une mise en œuvre de la SCAPE au niveau local, de sorte à offrir aux populations à la base un minimum vital commun.

A l'horizon 2017, les objectifs spécifiques sont les suivants :

- réduire de 13% la proportion des populations à la base n'atteignant pas le minimum vital commun ;
- atteindre une proportion d'au moins 80% de Comités Cantonaux de Développement (CCD) disposant de Plans de Développement Cantonal (PDC) ;
- faire passer le taux de pénétration de micro finance de 30,2% en 2011 à 48% ;
- faire bénéficier à au moins 600 femmes parmi les plus pauvres le programme plateformes multifonctionnelles (installer 40 plateformes par an) ;
- réaliser au moins 200 micro-projets communautaires.



Récupéré n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé  
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

#### • Directeur de Publication

Ekpe K. AGBOH AHOUELETE

#### • Rédaction

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

#### • Collaboration

Kossi THEMANO

Salomon WILSON

Francis Komi AYIDA

Franck EKON

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

#### • Distribution

Bernard ADADE

#### • Maison du journalisme

Casier N°49

#### • Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

#### • Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

#### • Tirage

2500 exemplaires

# FNFI, FAIEJ, PRADEB, PROVONAT, PDC ETC.... LES AUTRES PROGRAMMES CONTRE LA PRECARITE ET POUR L'EMPLOI

## PROVONAT

Initié et mis en œuvre par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes, le programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) est un dispositif de culture d'engagement civique et de valorisation sociale des ressources humaines disponibles dans le pays.

Le PROVONAT offre une opportunité aux jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi de participer aux solutions de développement de leur pays et de se faire une première expérience.

Il permet également aux structures qui sont chargées ou qui œuvrent pour l'intérêt général notamment les organisations de la société civile, les administrations publiques, les collectivités locales et le secteur privé à caractère d'insertion professionnelle, de disposer d'un cadre pour se doter des ressources humaines engagées et motivées dont elles ont besoin pour contribuer efficacement à l'amélioration du bien-être des populations à la base. Par ailleurs, le programme contribue au renforcement du capital social et humain nécessaire pour un développement durable du pays.

Trois (3) principaux effets sont attendus de la mise en œuvre du programme. Il s'agit de l'amélioration de l'employabilité des jeunes à travers des gains de capacités, de compétences et de professionnalisme pour une facilité d'accès à des emplois mieux rémunérés ; du renforcement du capital social via le développement d'une confiance en soi, le développement des attitudes de coopération, de partage et de participation à des normes partagées de comportement favorable à un développement durable ; et du renforcement de la promotion de la cohésion sociale à travers la promotion de l'intégration, le dialogue interculturel, et l'accroissement du lien entre les jeunes et leurs communautés.

Dans cette perspective, l'Etat togolais a mis à disposition du programme 3 milliards de FCFA pour l'année 2013. De plus, le programme dispose de l'appui technique et financier de différents partenaires, notamment du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) - à hauteur de 212 850 dollars en 2013 - et de France Volontaires.



Victoire TOMEGA-DOGBE, Ministre du développement à la base

La stratégie de mise en œuvre est axée sur deux (2) phases. Une première phase pilote d'une durée de deux (2) ans et demi -de juin 2010 à décembre 2012- qui a vu la mise en place du cadre juridique de mobilisation et de gestion des volontaires, du dispositif institutionnel de pilotage et de gestion, et l'affectation des premiers volontaires nationaux. Une seconde phase de consolidation des acquis et d'extension a démarré en janvier 2013.

## PRADEB

Le Programme d'Appui au Développement à la base dénommé « PRADEB » est mis en place par le gouvernement togolais avec l'appui financier de la BOAD, comme mécanisme alternatif de réalisation de l'axe 5 « développement local participatif et durable » de la SCAPE.

Financé conformément aux dispositions de l'accord de Prêt N°2012046/PR TG 2012 2900 du 17 août 2012, ce programme d'une durée de 5 ans, vient consolider les dispositifs déjà en place par le gouvernement togolais et ses partenaires techniques et financiers tels que le projet de soutien aux activités économiques des groupements (PSAEG), le programme national d'installation des plateformes multifonctionnelles (PTFM), la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi des jeunes.

Lancé officiellement le 12 avril 2013, le PRADEB vise à contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'appui au développement à la base et la promotion de l'emploi des jeunes.

## ANADEB

L'Agence nationale d'appui au déve-

loppement à la base a été créée par décret pour veiller à l'intégration de la dimension développement à la base dans l'ensemble des politiques, plans, programmes et projets de développement ayant cours dans le pays. A ce titre, elle joue un rôle de veille et d'impulsion à travers des actions dont le déploiement est de nature à préparer le terrain pour une décentralisation réussie telle que recherchée par les plus hautes autorités du pays et qui prennent en considération les différents aspects de l'aménagement du territoire, ce dans le souci de contribuer à la réduction des déséquilibres inter et intra régionaux.

Mais de manière plus directe, on relèvera que l'Agence a pour vocation d'appuyer la mise en œuvre de la Politique nationale de développement à la base (PNDB). La mission fondamentale de l'ANADEB est d'assurer la réussite de la mise en œuvre de la PNDB dont l'objectif principal est de contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Ce faisant, par ses diverses actions, l'Agence participe à la réalisation de la vision du ministère du Développement à la Base qui est d'assurer durablement à l'horizon 2032, un accès universel de toutes les communautés à la base du Togo au minimum vital commun.

La mission confiée à l'ANADEB constitue pour elle une responsabilité sociétale majeure. L'Agence s'emploie donc à assumer celle-ci par la dispense d'une offre inclusive de services de qualité hautement professionnelle au profit des collectivités territoriales, des privés et ONG impliqué dans le développement local, et surtout au bénéfice des communautés à la base ainsi que des individus qui les composent, parti-

culièrement les jeunes, les femmes et les personnes souffrant d'handicaps.

En attendant l'effectivité de la décentralisation, ces services de l'ANADEB s'adressent aux structures déconcentrées de l'Administration centrale.

## FNFI :

L'objectif du Fonds National de Finance Inclusive est de développer au profit du secteur de la finance inclusive, des interventions spécifiques destinées à promouvoir dans la durée, la mise en place au niveau des partenaires financiers de proximité, des approches novatrices et des produits pertinents et fortement adaptés, répondant aux besoins pratiques en services financiers des personnes pauvres ou à revenus intermédiaires.

Il est solidement intégré dans le paysage financier et reconnu au plan national et international comme l'institution par excellence de la promotion de la finance accessible à tous, surtout pour les plus pauvres, à travers de solides Prestataires de Services Financiers diversifiés et pérennes .

A l'horizon 2018 le FNFI contribue à toucher plus de deux Millions de togolais pauvres.

## FAIEJ :

Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes est un dispositif intégré et innovant du Gouvernement visant à améliorer l'accès au financement des jeunes porteurs de micro-projets d'entreprise. Il a pour objectif l'insertion socio-professionnelle des jeunes par la création des opportunités d'emploi.

Le Fonds a donc pour activité principale, le refinancement et la garantie des financements des micro-projets des jeunes aux conditions établies. Le Fonds d'Appui aux Initiatives économiques des Jeunes vise globalement à réduire la pauvreté, le chômage, le sous-emploi des jeunes en milieu urbain et rural.

Il s'agit de mobiliser les ressources internes et externes aux fins de soutenir toute initiative des jeunes togolais pouvant contribuer à leur insertion socio-économique, pallier les difficultés d'accès au financement des jeunes porteurs de projets d'entreprise, former les jeunes porteurs de projets et suivre et encadrer les promoteurs.

## BENEFICIAIRES PMIT :

Le programme de développement de la plateforme multifonctionnelle a démarré au Togo par une phase pilote d'avril 2010 à décembre 2011. Le programme a été officiellement lancé à Gapé Dzatikpo dans la préfecture de Zio par le Chef de l'Etat Togolais le 24 mai 2011. Au cours de cette manifestation, le Chef de l'Etat Togolais a exprimé sa vision d'arriver à mille (1000) plateformes multifonctionnelles dans cinq (5) ans.

Au cours de la phase pilote du programme, vingt cinq (25) plateformes multifonctionnelles ont été installées à raison de cinq (5) dans la région maritime, trois (3) dans la région des plateaux, quatre (4) dans la kara et neuf (9) dans les savanes. Vingt-cinq (20) autres ont été depuis installées.

|  | 2014    | 2015    | 2016      | 2017      | 2018      |
|--|---------|---------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de personnes nouvelles touchées grâce aux interventions du FNFI | 300.000 | 330.000 | 380.000   | 450.000   | 540.000   |
| Cumul des personnes touchées   | 300.000 | 630.000 | 1.010.000 | 1.460.000 | 2.000.000 |

## ENTREPRENARIAT : PATRON DU BAR « CLOUD9 » :

Augustin NOUKAFOU  
(Stagiaire)

## SOUNMANOU RAÏMI : « LE TOUT N'EST PAS DE CRÉER. IL FAUT PILOTER ET DÉVELOPPER »

**S**on goût prononcé pour le beau et son envie d'offrir un cadre de détente ou un espace de restauration « à un tarif accessible l'ont poussé » à réaliser son rêve. « J'ai remarqué qu'à Lomé il y a peu d'endroits de ce genre. J'ai donc eu l'idée d'en créer ». Sounmanou Raïmi a ainsi créé « cloud9 », un bar-restaurant qu'il s'emploie à développer pour satisfaire les besoins de sa clientèle.

Lorsque l'idée lui vient de créer son bar, Sounmanou se montre persévérant face aux nombreuses difficultés. Beaucoup de sacrifices personnels pour mettre en œuvre ce projet mais aussi, s'adapter en continu dans un domaine où la clientèle peut présenter plusieurs facettes.

Ce quadragénaire qui a déjà fait ses pas dans le marketing, la communication et d'autres domaines, investit dans son projet et contracte quelques dettes pour le réaliser. Résultat, son entreprise Altitude Concept voit le jour et regroupe « cloud9 » et « Altitude Travels », une agence de voyage.

Très vite, cela s'avère être une bonne initiative. Cloud9 attire de plus en plus de clientèle depuis sa création. « Nous servons des cocktails, des sodas, des bières et

des grillades. Nous servons des spécialités togolaises, africaines et européennes à prix très abordables », affirme le jeune entrepreneur. Ambitieux, Sounmanou Raïmi offre à travers son enseigne Altitude Travels des services d'agence de voyages et d'agents d'assurances. « Cela représente un réel avantage concurrentiel », se réjouit-il. Persuadé que l'initiative privée représente un maillon essentiel dans le développement d'un pays, le patron d'Altitude Concept plaide pour que l'Etat crée de bonnes conditions pour l'éclosion de talents individuels. « Chaque force vive peut, de part une initiative privée, créer de l'emploi et de la richesse », confirme-t-il avant d'ajouter : « c'est déjà bien que l'Etat mette en place des programmes pour aider de jeunes porteurs de projets ».



SOUNMANOU RAÏMI

Aux jeunes désireux de se lancer dans une aventure entrepreneuriale comme lui, Sounmanou Raïmi leur conseille de bien se préparer. « Il faut travailler dur. Avoir son business plan et s'entourer de personnes ressources ». Croire en son projet et résister aux différents obstacles.

C'est cela qui a constitué la réussite du jeune entrepreneur pour qui devenir son propre chef était plus qu'un rêve.

Désormais, avec son personnel, celui qui a passé plusieurs années à travailler pour d'autres entreprises, veut faire évoluer le chiffre d'affaires de « sa propre boîte ». Car pour lui, « le tout n'est pas de créer. Il faut piloter et développer ».

## CHRONIQUE :

## DÉFINIR LE JUSTE PRIX, LE CASSE-TÊTE DE BEAUCOUP D'ENTREPRENEURS

**E**ntreprendre c'est bien mais engager son entreprise sur la voie de la prospérité est encore mieux. C'est l'objectif de toute personne qui se lance dans l'aventure entrepreneuriale et à l'heure de la durabilité, c'est encore plus pertinent.

Quel est élément objectif, mesurable et tangible qui détermine si un entrepreneur est sur la voie de la prospérité ou pas ? De notre point de vue, c'est la capacité de l'entrepreneur à recruter le plus grand nombre de clients. Le développement du portefeuille clients, démontre la capacité de l'entrepreneur à mettre en adéquation la valeur proposée avec les attentes de sa cible.

Que se passe-t-il quand le prix affiché ne correspond pas à celui que sa cible est prête à payer pour le produit ou service proposé ? Vous l'avez deviné, l'entrepreneur ne vend pas son produit ou son service.

Dans notre éco système, nombreux sont les entrepreneurs qui

ont du mal à développer leur chiffre d'affaires.

Sur le plan opérationnel, nous pouvons expliquer ce phénomène par la difficulté des entrepreneurs, d'une part à exprimer de manière concise leur proposition de valeur et d'autre part de traduire cette proposition de valeur de manière quantifiable, c'est-à-dire à travers un prix.

L'approche classique des entrepreneurs consiste à se concentrer sur leurs relations avec les clients, en cherchant à identifier précisément leurs besoins et à les satisfaire au mieux. Cependant, nous constatons souvent que ces entrepreneurs négligent l'étude minutieuse du positionnement de leurs concurrents à partir duquel ils



devront normalement identifier leurs avantages concurrentiels qui leur permettent de se différencier et ainsi de mieux se défendre.

La fixation du prix est donc un élément fondamental pour la croissance ou la faillite d'un business. Sa fixation ne doit surtout pas relever du hasard. Trop l'augmenter, peut faire fuir des clients.

Trop le baisser peut dévaloriser le produit ou service et aboutir à une méfiance des clients.

Le succès se situe donc en grande partie dans la capacité de l'entrepreneur à déterminer le bon et juste prix, celui en adéquation entre sa proposition de valeur et les produits ou services offerts. Il n'existe pas de recette miracle

et il faut parfois se tromper pour apprendre de ses erreurs. En tout état de cause, élaborer un prix mais encore plus une gamme de prix nécessite plus de réflexion que d'intuition !

Entrepreneur(e) persévérons  
Africanement vôtre  
Marjolaine & Rivo  
contact@entrepreneursenegal.com

## TELECOMS :

## 300 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE SECTEUR AU TOGO A L'HORIZON 2018

## QUEL RANG POUR LE PAYS DANS LA SOUS-REGION ?

**D**eux opérateurs de téléphonie (Togocel et Moov) se partagent le marché du mobile au Togo. L'arrivée annoncée depuis 2014 d'un troisième opérateur a accentué la concurrence entre ces sociétés. Ce qui profite au consommateur qui voit les offres se multiplier et se diversifier. Mais à quelle place se situe le Togo en matière de télécommunications, face à ses voisins dans la sous-région ?

Le secteur des télécommunications occupe désormais une place déterminante dans l'économie togolaise. En se basant sur les investissements consentis, les taxes et les impôts, les emplois directs et surtout indirects (Cyber café...) qu'il occasionne, mais également du rôle transversal qu'il joue dans la société, le secteur est en plein essor.

En quatre ans, plus de 80 milliards de FCFA sont investis par MOOV dans l'extension et la densification de son réseau et TOGOCEL a presque fait pareil.

En matière d'équipements, ce dernier a signé en février 2013, un parrainage de plus de 650 millions F Cfa avec l'Université de Kara pour la construction d'un centre des NTIC, avec une dotation en équipements informatiques et une connexion Internet haut débit.

Il est bien loin le temps où les outils de communication étaient réservés à une élite. Dorénavant, le téléphone est banalisé, Internet est de plus en plus utilisé par l'État, le secteur privé et les citoyens, le Web et les réseaux sociaux sont devenus des extensions de la sphère publique où naissent et se développent toute sorte de débats, y compris les débats politiques, offrant ainsi de nouveaux espaces à la liberté d'expression.

Cependant, à part les matériaux d'usages, le prix de la communication a un coût.

## LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES

Selon une étude publiée par Pyramid Research, un cabinet de conseil américain spécialisé dans les télécoms et les NTIC, le marché mobile au Togo a enregistré 275 millions de dollars de revenus en 2013. Le secteur devrait atteindre plus de 300 millions de dollars en 2018, à condition cependant d'innover.

De fait, en 2015 Moov a reçu la licence 3G alors que son concurrent Togocel en disposait depuis 2011. Elle a permis à la filiale d'Etisalat qui a un taux de couverture de 90% contre 75% à l'opérateur public, de proposer davantage de services à ses clients.

Selon le rapport de l'Autorité de Réglementation des Secteurs des Postes et Télécommunications (ARTP) publié fin 2014, le Togo comptait 4,2 millions d'abonnés à la téléphonie mobile, soit une progression de plus de 12% sur l'année précédente. Une majorité de ces nouveaux abonnés est chez Togocel à 64% contre 36% pour Moov.

Désormais connecté directement depuis sa côte, le Togo peut aujourd'hui se permettre toutes les applications numériques possibles et offrir tout service demandant une large bande passante. Cette possibilité est le fait de l'installation d'un câble sous marin en mai 2012. De plus, le prix des téléphones portables a considérablement chuté et il est désormais possible de trouver des appareils neufs à des prix très abordables sans parler

des opportunités offertes par le marché des appareils d'occasion. Cependant, le coût de la communication ne semble pas suivre cette tendance. Le tarif de la communication au Togo reste tout de même élevé face à certains pays voisins.

## COMPARAISON DES TARIFS

Chez Togocel, les appels intra-réseau sont à 90 F TTC/Min, l'appel vers d'autres réseaux est facturé à 130F TTC/Min et celui vers l'international est de 95 F TTC/min. Pour avoir accès à ses services internet, des forfaits sont proposés. La souscription au forfait de 20 Mo (Méga octet) est à 200 F, 300 Mo à 1500 F CFA, 1Go (Giga octet) à 5000 FCFA. Du côté de Moov, tout dépend du profil choisi par le client. Par exemple, avec le profil Moov Classic, les appels vers les numéros Moov coûte 80 FTTC / Min, appels vers autres réseaux au Togo (FIXES et MOBILES) 125 F TTC / Min et pour les appels internationaux, ils varient de 90 à 3900 F TTC/Min, tout dépend de la zone de destination de l'appel. Les souscriptions au forfait internet commencent par 20 Mo contre 200 FCFA.

Au Bénin, la communication intra-réseau coûte 1F/s de même que celle allant vers d'autres réseaux. Le tarif en vigueur pour les appels internationaux est de 70 F TTC/Min. Les tarifs de l'internet bien qu'ils semblent accessibles à toutes les bourses, restent élevés comparativement aux souscriptions du Togo. L'offre commence à partir de 5 Mo et coûte 100 CFA et le 1 Go est à 6000 F CFA.

En Côte d'Ivoire, la différence entre les tarifs liés au profil sont palpables. Par exemple, pour son profil Moov



club Cabine; les appels intra-réseau sont à 21F TTC/Min (30s) et de 45F TTC/Min vers les autres réseaux. Au Togo, le même profil donne : appels vers les numéros Moov 99 F TTC / Min (15s), appels vers autres réseaux au Togo 99 F TTC / Min (15s). Trois opérateurs (MTN, Orange et Moov) se disputent le marché.

Au Sénégal, les tarifs sont très concurrentiels. Les appels de l'opérateur Free mobile vers les fixes sont de 35 F CTS/min et vers les mobiles. Ils sont de 64 F CTS/min. Pour surfer sur le net, le forfait de 1Go est négocié à 2500 F CFA chez l'opérateur Tigo. Si tous ces pays précités ont des prix compétitifs par rapport au Togo, d'autres comme le Niger sont encore plus chers. Les appels intra Moov de ce pays sont à 103 F TTC/ Min et les appels envers les autres réseaux sont de 150 F TTC/Min. Le retard du pays n'est pas rattrapé par les coûts de l'internet. La somme de 200F est échangée contre 5 Mo, 500 F contre 15 Mo, 3000 F contre 70 Mo et 10000 F contre 300 Mo.

Très critiqué pour la qualité de leurs

services, les opérateurs des télécoms présents sur le territoire doivent améliorer les relations existantes avec leurs clients avant l'arrivée du troisième opérateur, tant attendu. « Je me demande si c'est la 3G que nous avons au pays. Le temps que prennent les téléchargements ne reflète pas les discours de nos autorités. En plus, la connexion n'est pas stable. Dans un monde où les réseaux sociaux sont les maîtres, je pense que le Togo est à la traîne. Les prix des communications également sont trop élevés. Si le troisième opérateur s'installe pour de bon, on ira tous vers lui parce que c'est sûr qu'il proposerait mieux », indique Souley, un développeur d'application. « Il y a un manque réel de considération de la part de nos opérateurs. Ils n'annoncent pas d'avance les pannes techniques ni ne s'excusent après les désagréments que cela occasionnent », renchérit Anita, étudiante au CIC (Centre Informatique et de Calcul) de l'Université de Lomé.

L'opérateur mobile Togocel, le plus indexé ces derniers temps, reconnaît une défaillance au niveau de la communication et promet de l'améliorer dans l'avenir.

## ECONOMIE :

## L'OTR LANCE LE PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

**L'**Office Togolais des Recettes (OTR) et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont procédé ce matin au lancement du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI) à l'hôtel Sarakawa.

La cérémonie a été marquée par la présence du Directeur de Cabinet, représentant du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification

du Développement, M TOFIO, de l'inspecteur général de l'OTR M. Henry GAPERY, du représentant résident de la Banque Africaine pour le Développement, M. Serge



Table d'honneur

N'GUESSAN, ainsi que d'autres personnalités. Le PAGFI est un projet financé par la BAD et le gouvernement togolais à hauteur de 12 milliards de franc CFA, provenant du fonds d'appui à la transition (FAT), instrument mis en place par la BAD en vue de pourvoir une assistance aux Etats en transition. Le protocole d'accord de don et l'accord de prêt pour le financement du projet a été signé le 02 mars dernier. Il s'inscrit dans

(Suite à la page 9)

## CHU SYLVANUS OLYMPIO :

### 6 À 10 MORTS PAR JOUR EN MOYENNE À LA RÉANIMATION

**L**e mercredi 20 Avril dernier. Il sonnait 21h, au Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (CHU-SO). Un taxi s'immobilise devant le service des urgences dudit centre. Trois personnes aux regards inquiets sortent de la voiture. Elles pénètrent dans la salle des urgences et ressortent quelques minutes plus tard accompagnées d'un garde malade. Ils immobilisent sur une civière le malade qu'ils conduisent dans la salle. Nous apprenons le lendemain le transfèrement du patient à la réanimation à la suite du diagnostic du médecin qui a décelé une crise cardio-vasculaire cérébrale. Comment les malades sont transférés à la réanimation ? Quels soins suivent-ils là-bas ? Et comment la famille est prise en charge dans ce centre de référence du Togo ? Enquête !

La réanimation est un service qui fait peur. Il fait plus peur quand il s'agit du CHU-SO. Ce service n'a pas bonne presse dans l'opinion togolaise. Le plus souvent le patient qui y entre est entre la vie et la mort, mais dans le subconscient du Togolais, il est plus proche de la mort que de la vie. Ceux qui en ressortent les deux pieds devant surpassent largement ceux qui recouvrent leur santé. De ce fait, sortir de cette salle « maudite » qui enregistre en moyenne 6 à 10 décès par jour, selon les aveux d'un infirmier, équivaut à faire un tour dans l'au-delà et revenir.

Pour les malades et leurs accompagnants leur calvaire commence le plus souvent depuis les Soins intensifs où est décidé leur transfert à la réanimation. « Je maudis le jour où ma fille a été transférée à la réa », raconte une dame qui venait de perdre son unique fille. Depuis les Soins intensifs jusqu'à la réanimation, elle déplore « l'insouciance du personnel médical notamment des gardes malades qui se comportent comme s'ils ne tombaient jamais malades. Et pire, ils se mettent à danser impudiquement chaque fois qu'une personne décède », raconte-t-elle avec amertume.

La réanimation est un service très technique. Beaucoup de machines, de tuyaux, de seringues entourent chaque patient...

Urgence, complication après une chirurgie, ou aggravation de l'état d'une personne déjà hospitalisée... les services de réanimation accueillent tous ces patients à la fois et les pathologies sont variées et diversifiées. Tous les patients ont besoin de machines pour remplacer un ou plusieurs organes vitaux défaillants. Aide respiratoire, scope... ces équipements sont indispensables pour la surveillance des patients en réanimation. L'hospitalisation à la réanimation du CHU-SO dure en moyenne entre 5 et 8 jours et le taux de survie est très faible, confie cet infirmier.

« Dans la même salle on trouve des femmes, des hommes, jeunes, vieillards et certains d'entre-eux sont nus ou pratiquement. Ce n'est pas normal de mélanger tout ce monde », se désole un accompagnant.

Ahurissant est le témoignage de Mme Lucie qui vient de perdre sa sœur et elle accuse sans ambages l'hôpital d'en être responsable : « Cinq jours après notre hospitalisation, nous avons été transférés à la réanimation pour des soins appropriés vu l'état de notre malade. Mais quelle n'a pas été notre surprise quand nous avons été refoulés à deux reprises à l'entrée de la réanimation parce que nous a-t-on dit, il n'y a pas de place pour nous. Nous avons alerté le médecin qui nous y a transféré, pour le moins

surpris, puisque c'est souvent ce qui arrive, il n'a pu rien faire pour changer notre sort. Quelques heures plus tard, notre malade a succombé. Nous estimons que s'il avait été pris en charge plus tôt au niveau de la réa, sa vie aura pu être épargnée », raconte-t-elle amèrement.

La salle de réanimation du CHU SO encore appelée bâtiment M8 est un bâtiment modeste juché entre la cabine médicale au nord, la clôture sud du CHU, la salle de consultation rhumatologique, le bureau du regretté professeur Agbetra à l'ouest et la salle de rhumatologie des femmes à l'est. A l'entrée, à droite se trouve la salle du surveillant alors la douche des internes est logée à gauche. Tout droit se trouve la salle de la réanimation même. Elle a une capacité de 13 lits, mais il arrive dès fois que les malades soient étalés à même le sol. 13 infirmiers et 12 gardes malades se relaient nuit et jour pour surveiller et assurer les soins des patients sous la surveillance de deux médecins chefs dont l'un, directeur du pavillon militaire, met rarement ses pieds à la réa.

Selon des sources proches du service, le problème crucial auquel fait face le personnel est celui du matériel et du manque de moyens des familles pour acheter les ordonnances ce qui affectent énormément la vie des patients. S'agissant de matériel, Mme Souleymane, une accompagnante, es-



L'entrée du service de la réanimation

time que l'absence de scanner au sein du CHU-SO est très préjudiciable. Il est difficile d'amener les malades souvent dans le coma hors du CHU pour des analyses. Elle déplore également le fait que les ambulanciers de l'hôpital refusent d'amener les malades au CHU Campus parce que les soins dans ce centre traînent. Ils obligent les malades à aller dans les cliniques alors que les prestations sont plus chères là bas.

L'entretien du malade est laissé à la charge de la famille. « Très tôt le matin, on nous demande d'aller mettre au propre nos proches. Et si dans cette tâche, on éprouve des difficultés qui pourraient faire tomber le malade à même le sol, le garde malade présent ne nous porte jamais d'assistance. De même pour les médicaments, tout le monde se débrouille comme il peut pour les mettre dans le sérum de son patient. Mais pour les piqûres, les médecins s'en chargent eux-mêmes », déclare Dzatougbe qui affirme par ailleurs avoir découvert son patient ensanglanté car celui-ci inconscient a enlevé le seringue.

Si la communication entre le personnel médical et l'entourage des personnes hospitalisées en réanimation est très importante dans la prise en charge des patients, au CHU-SO, l'entourage des malades déplore les propos désobligeant tenus à leur endroit par les gardes malades. Mais aussi la torture psychologique que cela constitue pour eux quand les infirmiers sortent en appelant le nom de famille d'un patient.

Au CHU-SO, tout est vendu jusqu'aux besoins. L'urine est à 50F, le WC et la vaisselle sont à 100F. Quant à la location de la salle d'hospitalisation, il est fixée à 2500F/ jour mais il faut y déposer une provision d'une semaine. La location de l'oxygène est 1000 F/h.

Le CHU-SO étant un centre de référence, il urge de le doter de moyens techniques adéquats pour permettre au personnel soignant d'accomplir leur fonction dans de bonnes conditions. Il en va de la survie de nous tous.

## L'OTR LANCE LE PROJET D'APPUI À LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

(Suite de la page 8)

la poursuite des actions qui ont été soutenues par les projets PARCI 1, PARCI 2 et PAMOCI et qui ont contribué à la mise en place et à l'opérationnalisation de l'OTR. Le PAGFI vient, selon le représentant de la BAD, consolider les appuis précédents consentis par ce partenaire au Togo, pour soutenir cette réforme en vue de renforcer la gouvernance fiscale et la mobilisation des ressources internes.

### Objectif du projet

Ce sont, la faible capacité de mobilisation des recettes fiscales

et l'étrécissement de cette assiette, l'obsolescence du système de gestion intégré d'impôts, le personnel non suffisamment formé qui ont conduit à penser ce projet. « L'objectif principal du projet est d'accroître de manière substantielle les recettes fiscales et de renforcer la transparence de la mobilisation des ressources financières. », explique le représentant de la BAD, Monsieur Serge N'Guessan. Le projet est articulé autour de trois points principaux : l'appui à l'amélioration de l'efficacité et de l'intégrité de la gestion fiscale, le renforcement de la transparence et du suivi des recettes fiscales et la

gestion du projet. Le PAGFI se veut fortement axer sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication et contribuera à l'atteinte des objectifs de la SCAPE et le renforcement de résilience du Togo aux facteurs de fragilité tout en favorisant la mise en œuvre des programmes économiques et sociaux prioritaires.

En outre, le PAGFI veut assurer une mobilisation consistante et un meilleur suivi des ressources à travers la mobilisation des services rendus, de même qu'à améliorer le service offert aux opérateurs économiques et aux contribuables. Réfor-

mer et assainir le climat d'affaires du pays et le mettre en conformité aux normes communautaires en matière de mobilisation des recettes fiscales. PAGFI permettra de moderniser l'OTR en terme de mobilisation des recettes internes, d'équipements et de réseau internet et informatique, et « permettre aux contribuables, de chez eux, de pouvoir faire des auto-déclarations, télé déclaration télépaiement pour que tout le circuit de collecte des recettes puissent être bien sécurisé afin de mieux lutter contre la corruption et la fraude. » Un projet qui est déjà opérationnel avant son lancement

« Nous avons soutenu cette initiative à travers un appui conseil et technique au départ, et progressivement, un appui financier à l'OTR. Cette initiative est la plus grosse qui soit dédiée à l'OTR. Ceci va permettre à l'office de moderniser tout son système informatique, de mettre un système de mobilisation des impôts », soutient le représentant de la BAD.

Rappelons que cette réforme (OTR) engagée par le Togo est la première dans un Etat francophone de l'Afrique de l'ouest.

## PARTENARIAT DE OUAGADOUGOU : TOGO BON ÉLÈVE EN PLANIFICATION FAMILIALE

**L**e Partenariat de Ouagadougou (PO), un programme de planification familiale lancé par 9 pays francophones d'Afrique de l'Ouest, avec l'appui de bailleurs, compte toucher 2,2 millions de nouvelles utilisatrices de méthodes de contraception modernes dans sa seconde phase d'action (2016-2020). Le Togo qui est à la tête du peloton dans ce domaine avec 17,3% du taux de prévalence contraceptive moderne, a accueilli du 28 au 29 Avril derniers, un groupe de partenaires techniques et financiers du Partenariat.

Il s'agit pour la délégation de comprendre les progrès réalisés par le Togo dans la mise en œuvre du plan d'action de la planification familiale, et son adaptation aux recommandations de la phase d'accélération 2016-2020.

Pour le Représentant résident de l'UNFPA au Togo, Saturnin Epié, dont l'institution est bailleur de fonds et point focal de ce partenariat pour le Togo, ce résultat positif a été possible grâce à un certain nombre de stratégies dont la division à base communautaire (DBC) mais aussi à la mise en place des cliniques mobiles.

Grâce à cette dernière stratégie qui consiste à l'utilisation des camions cargos avec du personnel médical équipé à bord et des produits contraceptifs pour générer la demande dans les communautés où sont présents ces véhicules mobiles, le Togo couvre aujourd'hui à peu près

120 villages en méthodes modernes de contraception.

« C'est un progrès, c'est vrai mais ce n'est pas l'idéal, l'idéal c'est que chaque couple qui a envie d'utiliser une méthode de contraception moderne puisse l'utiliser et ça c'est encore un défi pour la couverture nationale », a indiqué Epié.

Le Partenariat de Ouagadougou est basé sur deux principes. Il mise sur une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays et également sur une collaboration et coopération aux niveaux national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale

Fatimata Sy, Directrice de Coordination du Partenariat de Ouagadougou, s'est aussi félicitée des progrès réalisés par le Togo tout en reconnaissant l'engagement politique des autorités to-

golaises qui ont inscrit dans le budget de l'année en cours 100 millions pour l'achat de contraception.



Photo de famille de la délégation

golaises qui ont inscrit dans le budget de l'année en cours 100 millions pour l'achat de contraception.

« Nous sommes satisfaits de ce qu'on a vu. Nous avons vu une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes. Nous avons vu ce qui

proche de la clinique mobile. Cette approche aussi fait la fierté du Togo », a déclaré Sy, tout en encourageant le Togo à faire davantage pour les prochaines échéances.

Pour cette échéance la contribution additionnelle du Togo est de 135 000 femmes.

Le Partenariat de Ouagadougou

a été scellé en février 2011 lors de la Conférence régionale sur la population, le développement et la planification par 9 gouvernements des pays francophones d'Afrique de l'Ouest, à savoir le

Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Il vise à accélérer les progrès dans l'utilisation des services de planification dans les pays concernés.

## PLANNING FAMILIAL :

### LE PARTENARIAT DE OUAGADOUGOU EN VISITE DE TERRAIN À KPESSIKOPÉ DANS LE YOTO POUR S'INSPIRER DU CAS TOGOLAIS

**D**e 1% de couverture en méthodes modernes de contraception en 2005, le district sanitaire d'Ahépé dans le Yoto, a atteint en 2015 les 27%. Cette forte progression fait de lui une référence en matière de planning familial. En vue de s'inspirer de cet exemple, la caravane des bailleurs du Partenariat de Ouagadougou en séjour au Togo, a visité ce 28 Avril 2016 le village de Kpessékopé dans ledit district.

Ces résultats positifs sont le fruit des travaux menés sur le terrain par les agents de santé communautaires (ASC). Sélectionnés par leur communauté, ils reçoivent une formation par compétences d'une semaine pour l'offre de méthode de planning familial y compris la prescription en première intention des méthodes injectables. Ils assurent des prestations en planning familial, les IST/VIH/SIDA au sein de leurs communautés distantes parfois de plus de 5km d'une formation sanitaire.

L'offre de service offert par les ASC est gratuite. Dans ses fonc-

tions, l'ASC soumet un rapport mensuel d'activités au responsable de la formation sanitaire dont il relève. Pour mener à bien ses activités, les ASC disposent d'un équipement qui comprend entre autre : caisse à pharmacie avec dotation de produits contraceptifs, support IEC, outils de gestion, sac, gilet et vélo...

Fabrice AFFAWOUGBO, chargé de suivi de ce projet confie : « nous avons commencé avec 60 ASC dans 24 villages. Ces ASC ont été formés à Vogan pour pouvoir faire adopter les méthodes de planification familiale aux femmes de leurs communautés. Les ASC sont dans la communauté et vivent dans la

communauté avec leurs sœurs et frères. Ils arrivent donc à expliquer les bienfaits de la PF à ces derniers qui arrivent à les adopter. Mais si ces ASC ont des difficultés ils se réfèrent à nous leur surveillants. C'est ce qui fait le succès de cette méthode ».

Pour sa part, Fatimata Sy, Directrice de Coordination du Partenariat de Ouagadougou a déclaré que : « Ce que nous avons vu dans ce village est réconfortant. Il s'agit d'une bonne pratique à ce qui concerne la distribution à base communautaire. Ce qui est extraordinaire c'est que ces bonnes pratiques nous allons les documenter, pour les promouvoir au niveau des 8



Echange entre les ASC et les membres du partenariat de Ouagadougou

autres pays pour que les autres pays s'en inspirent pour aller de l'avant et augmenter substantiellement leur taux de prévalence contraceptive pour que nous atteignons en 2020 l'objectif fixé ».

Pour l'année 2015, la DBC a permis de distribuer : 19 978

cycles pilules, 56 475 méthodes injectables, 702 764 préservatifs.

Notons que le partenariat de Ouagadougou veut repositionner le planning familial dans les 9 pays membres. Outre le Togo, la délégation était en Côte d'Ivoire et en Guinée.

## FRAUDES AU PORT AUTONOME DE LOME : LE DEMENTI DE L'OTR

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a animé la semaine dernière une conférence de presse, après la publication par plusieurs journaux portant sur des fraudes orchestrées au Port Autonome de Lomé (PAL). Accusations toutes rejetées.

Dans leurs parutions, les confrères de Liberté, Courrier de la République et Fraternité dénonçaient des méthodes frauduleuses organisées au nez et à la barbe de l'OTR au PAL. Il s'agirait de conteneurs gérés irrégulièrement, avec des chefs douaniers, organisés en réseaux qui procéderaient à des dépotages à domicile ; s'enrichissant indûment. Montant du préjudice mensuel pour l'état : 100 millions de FCFA.

Selon l'OTR, ces accusations sont fallacieuses. L'Office indique que depuis le 28 avril 2014, la douane togolaise s'est dotée d'un nouveau code en phase avec la convention de KYOTO Révisée (C.K.R) sur la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers. Son adoption, précise le Directeur des opé-

rations douanières du Golfe, M. Agoro MEDJESSIRIBI, a ouvert la voie au dépôt le 28 juin 2014 des instruments de ratification de ladite convention, affichant ainsi l'engagement irrévocable du Togo, à la facilitation du commerce international. « Le Togo a également ratifié en Octobre 2015, l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) dont l'objectif est la facilitation du commerce » a précisé le directeur. L'opération de dépotage à domicile participerait en réalité à la facilitation des échanges en même temps qu'elle vise le décongestionnement du port. C'est donc dans cette vision et dans un souci de compétitivité pour mieux servir les opérateurs économiques que « les autorités portuaires de Lomé et celles de l'OTR ont institué un système de travail 24/24, 7j/7 », destiné à ré-



Une partie du Port vue d'en haut

duire considérablement les coûts et le temps de passage des conteneurs au PAL. Une procédure qui a fait l'objet d'une grande campagne publicitaire au Togo ainsi que dans trois autres pays sahéliens par la cellule de communication de l'OTR. Campagne « qui visiblement échappe à certains journaux », s'est étonnée la directrice

de communication, Mme Jeanne MAGBENGA.

En ce qui concerne le dépôt d'argent afin d'assurer la signature des opérations de dépotage, le directeur des opérations douanières du Golfe a tenu à rectifier que tout paiement se fait contre une quittance sécurisée. « A part la redevance de travail extra légal de

10.000 F CFA contre quittance sécurisée, aucune autre somme n'est exigée pour la signature des autorisations de dépotages. »

Il a été rappelé à l'endroit de la population, qu'un numéro vert opérationnel N° 8280 est entièrement ouvert pour dénoncer tout acte de corruption.

# JCB

## GROUPES ELECTROGENES

### Silencieux, fiable et robuste.

De 8 à 3 300 KVA



Stock disponible chez  
CFAO MOTORS

 **CFAO MOTORS TOGO**  
cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00  
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR  
OFFICIEL



5<sup>ème</sup> ÉDITION DU DÎNER DES ICÔNES :

## TROIS FEMMES AU PARCOURS EXCEPTIONNEL EN VEDETTE

**D**émarré en février 2015, le « Dîner des Icônes », cette plate forme de partage d'expérience sur le plan professionnel a soufflé sa première bougie. Pour la circonstance un podium alléchant a été dressé ce 22 avril 2016 à trois femmes au parcours exceptionnel. Mmes Georgette Ahlonkoba AITHNARD, Dédé Rose CREPPY et Aimée Abra TENU. Placé sous le thème : « Le leadership et l'entrepreneuriat féminins : des pionnières aux start-up », ce dîner gastronomique a vu la participation de plusieurs personnalités.

Invitée d'honneur de la soirée, Mme AITHNARD, ancienne ministre et haut fonctionnaire international, a axé son intervention sur trois points à savoir : la prise d'initiative, assumer les échecs et célébrer les réussites.

Pour cette conseillère du chef de l'Etat, le leadership s'exerce dans tous les domaines à savoir politique, économique et social. Le leadership doit être au service d'une cause : la cause du droit, la cause de l'égalité, la cause de l'autonomisation économique, et la cause de son propre positionnement dans la société, martèle-t-elle.

Poursuivant Mme AITHNARD a déclaré que l'expérience palpitante d'un leader est la prise d'initiative. Elle est le pilier du leadership, car dit-elle, qui ne prend pas d'initiative n'avance pas. Toutefois, fait-elle remarquer, toutes les initiatives n'aboutissent pas au succès, il faut donc les assumer et rebondir après les échecs. C'est pourquoi, la lauréate du « Prix Spécial de Mérite 2011 de la femme leader » conseille, de ne pas se laisser terrasser par les échecs. Le découragement n'est pas une bonne

attitude d'un leader, mais rebondir est une bonne attitude.

« Le leader ne doit pas aussi se priver de célébrer les réussites, les avancées obtenues ce qui lui donnera le courage d'aller de l'avant », a souligné Mme AITHNARD pour qui même s'il y a « des difficultés sur le parcours, sur le chemin, le leader doit être persévérant. Il ne doit jamais abandonner mais se dire je me suis donné un cap, je me suis donné un objectif. Cet objectif je dois l'atteindre car c'est au leader de tirer vers le haut », a-t-elle conclu.

La seconde intervenante de la soirée est celle dont le parcours doit inspirer aujourd'hui les jeunes filles. Partie d'un rien, mais par la seule force du travail et de la volonté, elle a su se faire une place en s'imposant dans le secteur de la vente du pagne comme une actrice incontournable. Il s'agit de Mme Dédé Rose CREPPY. Présidente aujourd'hui des « Nanas Benz » et légende vivante de la vente du pagne, ces femmes entrepreneuses des années 70-80 et qui pour marquer leur réussite achetaient les Mercedes-Benz. Elle faisait partie de la première génération des Nanas Benz.

Aujourd'hui, CREPPY a converti une partie de ses gains dans les secteurs de la banque et de l'immobilier. Elle trône aujourd'hui majestueusement derrière son étalage de tissus éclatants dans le grand marché de Lomé en veillant sur son empire commercial.

Jetant un regard sur le monde actuel, elle confie avec un grain d'amertume : « J'ai peur pour vous parce que vous ne voulez pas travailler mais vous voulez de l'argent alors que pour gagner de l'argent il faut se lever très tôt ».

Aimée Abra TENU n'est plus à présenter. Elle fait partie de la jeune génération montante, engagée, déterminée et qui croit à ce qu'elle fait. Jeune entrepreneuse sociale, Aimée TENU, grâce à son dynamisme et son engagement a été sélectionnée et récompensée par plusieurs distinctions au plan national qu'international. C'est tout naturellement que le « Dîner des Icônes » l'a choisi à la suite de ces aînées pour ce partage.

« Le secret de notre réussite c'est le travail, l'abnégation, la rigueur et la prise d'initiative et la volonté de bien faire », entame-t-elle. Elle n'a pas manqué de partager les projets qui lui tiennent à cœur dont le dernier en date est celui



Les trois invités encadrés par OLOA Béatrice et Miss Togo 2015

de la construction de la première éco-construction au Togo. A cet effet, elle a demandé la contribution des uns et des autres pour son aboutissement.

Toutes les femmes à l'honneur au cours de cette soirée ont reçu des prix d'excellence dans leur domaine. « C'est important pour nous de voir que la femme peut se prendre en charge, peut être leader dans un milieu masculin, et quand en elle-même elle arrive à déplacer les montagnes, elle arrive à réaliser les projets », a confié la promotrice du Dîner des icônes, Mme Béatrice OLOA.

Notons qu'en marge de la soirée, la marque « GUILIZ&CO », née de l'idée de deux jeunes garçons Guilian

(9ans) et ISAYAH (7an) de créer leur propre marque de vêtements avec des motifs dynamiques et avec un mélange de tissu, a été présentée au cours d'un défilé de mode. Appuyés par leur Maman qui les a aiguillés dans la recherche de tissus et de modèles, la marque « GUILIZ&CO » puise son fondement dans la mixité des matières et de l'origine de ses deux jeunes garçons entrepreneurs. Le résultat de la première collection intitulée « Milédou » (en mina: On est ensemble) montre cet état d'esprit qui prône le mixité, la joie et l'amitié à travers les peuples de différentes origines.

Le Dîner des Icônes est une conception de l'agence de communication ICON & Co Group.

✪ Arthur TCHAMDJA (Stagiaire)

## MUTO :

## UNE MUTUELLE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LES UNIVERSITES

**L**es bureaux de la Mutuelle des Universités du Togo (MUTO) ont été inaugurés le dimanche 1<sup>er</sup> Mai au campus nord de l'Université de Lomé. Plusieurs autorités étaient présentes pour la circonstance, notamment le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Octave Nicoué Broohm, le Président de l'Université de Lomé, Pr Messanvi Gbéassor, le représentant de l'Université de Kara, M. Amouzou Koussanta, et le président du Conseil d'administration de la MUTO, M. Yves Madow Nagou.

Le coût de la construction est estimé à 69 millions de francs CFA. L'édifice dispose de huit bureaux avec toilettes internes, deux caisses avec toilettes internes, une salle de réunion de 60 places et trois toilettes pour visiteurs.

Le président de l'Université de Lomé, Pr Gbéassor a pour la circonstance mis l'accent sur les conditions et la visibilité de la mutuelle. « Dans une mutuelle à l'intérieur d'un service, les conditions sont beaucoup plus souples et c'est ce à quoi l'Université avait pensé en mettant

en place cette mutuelle. La mutuelle n'était pas très visible sur le campus, malgré les nombreux services qu'elle offrait. Dorénavant, la mutuelle est nette parce qu'on peut l'identifier clairement à travers ce bâtiment », a-t-il déclaré.

Depuis sa date de création, selon les dires de Yves Madow Nagou, la mutuelle poursuit entre autres objectifs, la constitution à court terme d'un fonds de solidarité et d'entraide au profit des adhérents sous forme de prêts, le combat

contre la thésaurisation et la pratique de l'usure dans toutes leurs formes, la satisfaction de besoin de nature sociale. La philosophie de cette mutuelle s'articule autour de trois principaux points notamment la libre adhésion et la non-discrimination ; l'offre des services aux membres, la recherche de leur stabilité financière et enfin des formations et sensibilisations.

La MUTO a vu le jour en juillet 1990 suite à une Assemblée générale constitutive le 2 mai 1990 et



Coupure du ruban symbolique par le ministre Nicoué BROOHM

depuis cette date à ce jour, l'effectif de la MUTO est passé de 284 adhérents à 1.937 adhérents.

## CYCLISME TOGOLAIS, L'HISTOIRE D'UN ORPHELIN

☞ Innocent AZILAN  
(Stagiaire)

**V**ouloir devenir un cycliste professionnel au Togo, c'est comme se jeter du haut d'un toit sans réellement percevoir la destination. C'est être ambitieux, et peut-être c'est mourir de passion pour cette activité. Pourtant, partout ailleurs, les maillots jaunes ne sont pas rares. Entre disparition et laissé-pour-compte, le cyclisme togolais lance un cri de sauve-qui-peut.

Ce constat ne souffre d'aucune ambiguïté : l'histoire du cyclisme togolais, c'est cette histoire-là dont on compte bien le début, mais la fin manque d'enjeux. Une histoire qui a pris forme depuis 1962, fait de haut et de bas, mais dont le haut est moins perceptible que le bas. Le haut, ce sont ces pages écrites par d'infatigables coureurs comme Anani Koffi, Morera Komi ou encore Rodriguez Amavi. Et ce n'est pas le président de la Fédération Togolaise du Cyclisme, le très franc Monsieur Anani Assiongbon qui dira le contraire. Le dernier tour cycliste illustre mieux la situation. Vainqueurs au début, loosers à la fin.

Le tour cycliste international organisé depuis 1989 à l'endroit des amateurs de ce sport augurait pourtant quelque chose de bon. L'objectif était de révéler les nouveaux talents togolais, peut-être parce que les très énergiques Tokè Sémekonawo, Koevi Mensah ou encore Pascal Lossa, tous détenteurs des maillots jaunes aux

jeux de la CEDEAO en 1975 à Lagos, ne pouvaient plus mieux s'offrir pour le drapeau togolais. En même temps, on peut reprocher à Diégo Agbéfou, ou aux frères Dossouvi ou encore à Egué Attivi de n'être prophètes que chez eux. Mais dans les années 2000, ils avaient lors de cette épreuve gardé le monopole du maillot jaune. N'eût été l'écoulement du temps et la négligence d'une discipline sportive pourtant en vogue au-delà des tropiques, le Togo serait actuellement bien vu sur le podium.

### Un laissé-pour-compte

Même le siège de la fédération tutelle de ce sport a quelque chose de spécial. Ce n'est pas ce bâtiment qui git là, à Cocody (Côte d'Ivoire) et une architecture classique qui loge leur fédération du cyclisme. Ou plus proche, ce n'est pas cette grande villa non loin du grand stade de Kégué, avec une grande cour au milieu duquel trône un épervier posé sur un ballon de

football. Le siège de la fédération du cyclisme lui, n'a pas de réputation. Un bâtiment un peu vieux, fort peu modeste, quelque part caché au stade omnisport, n'ayant pas d'enseigne et profitant de l'ombre de l'hôtel Radisson Blue 2 février. Comme pour dire, le cyclisme n'existera pas au Togo.

Au Togo, c'est à l'approche d'une compétition qu'on connaît les cyclistes. Ils ne sont pas formés au siège. Quelques clubs, 10 au total à Lomé, Kpalimé et ailleurs, assurent la formation des jeunes. Il y a encore quelques temps, les anciennes gloires togolaises voulaient apporter de l'aide à leurs jeunes frères. Mais ça n'a pas marché. Les jeunes se disent que tout est à eux, explique le secrétaire de la fédération Emile OLYMPIO. En effet, la fédération nationale de cyclisme et les pratiquants de ce sport sont victimes de ce qu'on peut appeler de l'injustice ou de la discrimination. Les fans du sport-roi togolais en sont conscients bien-sûr, mais parlent plutôt d'une discrimination positive au bénéfice du football. Cette discrimination, elle vient du fait que les dernières aides de l'Etat togolais datent de quelques années. Elles sont sporadiques. « Cette année, l'Etat va nous accorder



Des cyclistes sur une étape du tour du Togo

cinq millions », un peu comme le 1/5 du salaire mensuel du nouveau sélectionneur de l'équipe nationale togolaise de football. Alors qu'en marge de cela, le vélo professionnel offert par l'Ambassade de France pour le dernier tour cycliste a coûté un peu plus de 3 millions F CFA. Une chose qui ralentit les travaux, « mais nous n'avons pas le choix » regrette Emile Olympio. Une fédération qui se nourrit des miettes amassées, après l'organisation du tour cycliste togolais dont le français Francis Ducreux se veut garant. Ou parfois des aides du comité olympique du cyclisme.

Si d'une part, les jeunes cyclistes

sont fort peu enclins à se soumettre à leurs supérieurs, c'est qu'au préalable, ces jeunes ne bénéficient d'aucune aide de la part de la fédération. Ces quelques 18 cyclistes togolais qui ont actuellement une licence, ne vivent pas de ce métier. Ils ne sont pas nourris par la fédération. De même, leurs matériels leur appartiennent. Ils s'enregistrent eux même auprès des clubs où ils s'occupent de leurs formations et des frais que cela peut engendrer.

Les seules choses dont ils bénéficient de la fédération, ce sont les primes de sélection pour les compétitions, ou encore à la veille des dites compé-

(Suite à la page 15)

## Les meilleures affaires sont chez CFAO



Véhicule à faible kilométrage

+15 mois de garantie

20.500.000\*  
FCFA TTC

\*Stock limité

 CFAO MOTORS TOGO

Bd Eyadema BP 332 Lomé  
Tél. 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



## AFRICARYTHMS 9<sup>ème</sup> ÉDITION : Ⓛ Wilfried ADEGNIKA LA SENSIBILISATION À PLUS D'UNITÉ AU

### TRAVERS DE LA MUSIQUE

Un point de presse a permis d'annoncer les couleurs de la 9<sup>e</sup> édition d'Africa Rythms à l'Institut Français du Togo qui servira de site pour le festival qui se déroulera du 19 au 21 mai prochain.

Organisée par l'association Akcents Croisés, cette 7<sup>ème</sup> édition du festival international des musiques africaines, Africa Rythms, sera meublée d'activités comme des concerts et des ateliers d'échanges.

Pour les organisateurs du festival, une fois de plus il respectera sa ligne directrice. Aussi va-t-il rassembler sur un même plateau un « *savant mélange d'artistes connus localement et découverte, une explosion de cocktails musicaux* ».

De fait assisterons-nous à trois grands concerts en deux temps, un premier concert dit « urbain » en prélude au festival le 14 mai avec Almok et qui sera aussi une scène « open mic » pour tous les artistes underground qui veulent se faire connaître. S'en suivront ceux au cours du festival le premier, le 20 mai, « Electric Togoland » avec Amen Viana et beaucoup

d'autres artistes comme King Mensah, Damawuzan, Patricia Colley qui sera une occasion de découvrir le projet album d'Amen Viana portant le même nom que le concert. Et finalement le dernier concert le 21 Mai avec Della Hayes un orchestre ghanéen composé rien que de femmes et le groupe Gangbé Brass Band du Bénin.

Outre les concerts, se tiendra un atelier d'échanges sur la Mutuelle des artistes et journalistes du Togo afin de permettre aux participants de mieux s'imprégner des différents services et produits de la mutuelle.



## COMMUNIQUE :

Le Bureau Exécutif du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) informe les promoteurs, directeurs et responsables des médias membres de l'organisation, que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 13 mai 2016 à partir de 08h à l'Agora Senghor, conformément aux dispositions des articles 15 et 17 des statuts.

Cette assemblée générale qui verra le renouvellement du Bureau Exécutif dont le mandat est arrivé à expiration, se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

- 1- Cérémonie d'ouverture ;
- 2- Présentation et adoption du rapport moral ;
- 3- Présentation et adoption du rapport d'activités ;
- 4- Présentation et adoption du rapport financier ;
- 5- Election du Bureau Exécutif ;
- 6- Divers.

Fait à Lomé, le 28 avril 2016.

Le Président

Jean-Paul AGBOH AHOUELETE.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

## INTERVIEW : KOKOU KPATAKOU, ARTISTE PLASTICIEN

✎ Wilfried ADEGNIKA

### «... JE VEUX ATTEINDRE UN NIVEAU QUI PERFECTIONNE MON STYLE, DONNE UN NOUVEL ÉLAN À MA CRÉATION»

**K**okou Kpatakou! Ce nom ne vous dit peut-être rien, mais il désigne un des plasticiens qui certainement écriront les plus belles pages de l'histoire contemporaine de l'art togolais. La trentaine, regards clairs et perçants, sourire furtif, l'artiste, lentement mais sûrement, se taille une place parmi les grandes figures de l'art togolais, grâce à sa nouvelle technique en qui il place beaucoup d'espoir. Découvrons l'artiste et sa technique à travers cette interview!

**Focus Infos :** Peux-tu nous dire qui est Kokou Kpatakou?

**Kokou Kpatakou :** Je suis un jeune artiste plasticien togolais; je fais de l'art abstrait.

**FI:** Par quelle porte es-tu entré dans cet univers de l'art?

**K.K.:** Je suis sérigraphie de formation, mais petit à petit j'ai viré vers l'art proprement dit, pour lequel je vouais une passion sans faille. Je visitais des expositions et côtoyais beaucoup d'artistes; je crois que c'est ce qui a fait naître en moi cette passion et m'a fait découvrir plus tard des talents que je développe aujourd'hui.

**FI:** Au début c'était de la peinture sur toile à base d'acrylique, mais aujourd'hui tu développes une technique, qui dit-on, est unique en Afrique, et suscite un grand intérêt auprès du public; peux-tu nous en parler?

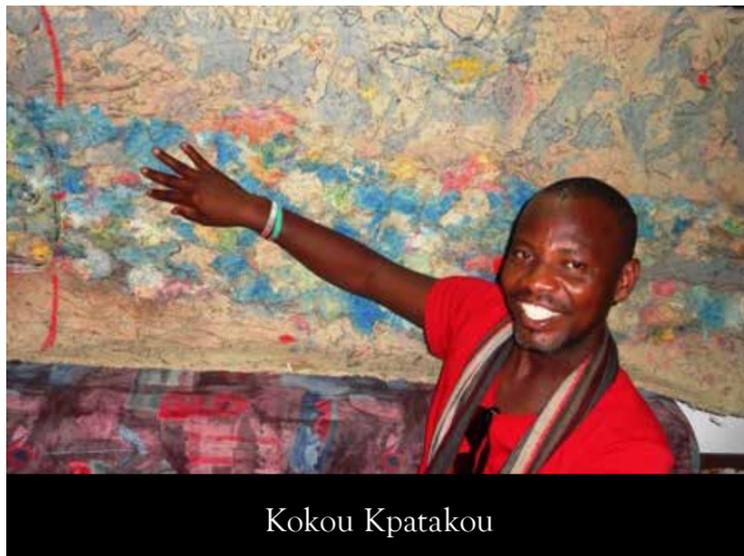
**K.K.:** La technique consiste en un papier support obtenu à base d'herbes, de feuilles ou d'écorces d'arbre. J'ai commencé à expérimenter cette technique après une formation au Burkina-Faso en 2013. J'ai travaillé durant trois semaines.

J'ai ensuite exposé mes œuvres à l'Institut Français de Ouagadougou. De retour au Togo, j'ai continué à développer cette technique qui me singularise aujourd'hui. La préparation de ce support suit plusieurs étapes: il faut d'abord aller chercher les herbes ou les feuilles en brousse (les herbes en question sont la paille ou le roseau), les tremper dans l'eau pendant trois jours. On passe ensuite à la cuisson en ajoutant de la soude caustique; cela peut durer toute une journée. L'étape suivante est le rinçage, qui permet de purifier le produit en le débarrassant des déchets. Le produit ainsi obtenu est étalé pendant deux ou trois jours sur un tamis conçu à cet effet.

**FI:** Donc c'est sur ce support que tu fais ta peinture?

**K.K.:** Exactement! Ce papier n'est pas un support neutre mais une source féconde de voies à suivre. Il m'inspire et me permet de libérer mon énergie créative. Ainsi, sur ce support, je fais des collages, je donne des couleurs, des colorations à des fibres... Je continue jusqu'à obtenir ce que je veux.

**FI:** Visiblement, tu places beaucoup d'espoir dans cette technique!



Kokou Kpatakou

nique!

**K.K.:** Bien sûr! Le public l'admire mais je suis loin d'être satisfait. Je suis toujours en expérimentation, je fais des recherches; je veux atteindre un niveau qui perfectionne mon style, donne un nouvel élan à ma création. J'y consacre toute mon énergie et tout mon temps.

Bref, je place beaucoup d'espoir dans cette technique pour la suite de ma carrière.

**FI:** Parlant justement de ta carrière, en une dizaine d'années, tu as participé à plusieurs expositions et rencontres artistiques; lesquelles t'ont vraiment marqués?

**K.K.:** Ewolé3 avec Assou Kossi en 2002; c'est un grand événement international. Cette rencontre m'a permis d'échanger avec beaucoup d'artistes internationaux et d'avoir un riche carnet d'adresses.

L'autre événement marquant de ma carrière est cette exposition que j'ai faite dans un grand hôtel dans Paris Xè (France) en février 2006;

Je n'oublie pas non plus mes expositions à l'Alliance française d'Accra en 2007, à l'Institut français de Ouaga en 2013 et au Canada en 2015.

**FI:** Peut-on avoir une idée de ce que tu comptes faire prochainement?

**K.K.:** Je vais livrer dans les prochains jours des œuvres à l'École américaine qui m'a passé une commande.

Le 06 mai, j'ai une exposition au Minth hôtel à Adidogomé. J'ai aussi en projet un voyage sur Ouagadougou où je suis sollicité pour une exposition.

## CYCLISME TOGOLAIS, L'HISTOIRE D'UN ORPHELIN

(Suite de la page 13)

tition, la fédération aide les jeunes sélectionnés avec « quelques pièces détachées » pour ceux qui en ont besoin. « Nous sommes dans l'amateurisme encore. » reconnaît le secrétaire. Pris isolément, la fédération n'a pas de matériels à proposer. Elle n'a pas un vélo.

### Sauve-qui-peut

« Autrefois, les coureurs étaient dociles. Entretiens, les pays voisins nous craignaient. Mais maintenant, nous sommes arrivés à un niveau zéro ». Ce niveau zéro est marqué par l'organisation du tour cycliste qui revient onéreuse à une fédération, actuellement en quête de repères. L'organisation d'un tour cycliste revient à plus de 40 millions de F CFA. Parfois, il arrive même qu'aux derniers moments, les choses soient modifiées. Un peu comme de la broderie, faite dans l'intention de trouver à chaque participant, de quoi ne pas rentrer les poches vides. Le cyclisme est un peu mal vu au Togo. C'est en réalité beaucoup de choses qui échappent à ce public hilare que les cyclistes dépassent dans leurs épreuves. Un manque de soutien alarmant. Chaque fois, le secrétaire avoue déposer des demandes de sponsoring qui restent toujours sans suite. N'eût été l'amour-passion d'un

enseignant cycliste français du nom de Francis Ducreux, à l'endroit de cette épreuve sportive, devenu par le temps promoteur du cyclisme togolais, cette histoire aurait déjà écrit sa dernière page. Puisqu'en fait, c'est lui qui cherche chaque fois à la veille de la compétition, du financement.

Les tours cyclistes du Bénin et de RDC sont pour bientôt. Une délégation de six cyclistes et trois accompagnateurs togolais y prendront part. Au Togo, « le cyclisme, il faut en être passionné, pour le faire puisque déjà le matériel est coûteux. » Mais le haut de cette histoire c'est aussi, un futur imminent, que marqueront probablement les noms comme Akanga Raouf, Mensah Walter, Abino Amen, tous jeunes de moins de 18 ans. Eux, ce sont les protégés de la fédération, leurs espoirs. Ils ont déjà été envoyés en Egypte pour renforcer leurs niveaux. « Abino Amen lui, fait des courses avec les seniors et arrivent parfois à les battre » comme pour espérer un Alberto Contador Togoais.

Mais, cette histoire reste celle d'un enfant qui n'a biologiquement de père que de nom, obligé de faire parfois son chemin en mode solitaire: pas de chemin tracé, un orphelin. Puisque le généreux Ducreux n'est pas Togoais.

**JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE**  
Les journalistes défilent pour la bonne cause

**T des MEDIAS - Acte V**

**Samedi 07 Mai 2016** Tickets disponibles à EDA-OBA et dans les secrétariats des radios et télévisions partenaires

Pass : 3000 fr cfa  
Reservation : 5000 fr cfa  
par transfert flooz  
au numero 96369615

à L'hôtel EDA-OBA à 19h30  
INFOLINE  
99465516 / 98654463 / 93072111

Logo: no limit

Logo: L'AGENCE.COM IMPRIMERIE LE LAMUR Et les médias partenaires...



# Forum Africain Pour l'Investissement Hôtelier

21-22 juin 2016 Radisson Blu Hôtel 2 Février, Lomé, Togo

[www.africa-conference.com/togo](http://www.africa-conference.com/togo)



## Exploiter la puissance

Dynamiser l'investissement  
hôtelier en Afrique de l'Ouest

**bench**  
EVENTS



GROUPE  
**KALYAN**

**FOCUS YAKOU**  
sarl



**ACCORHOTELS**  
Feel Welcome

**CARLSON  
REZIDOR**  
HOTEL GROUP

**HILTON**  
WORLDWIDE

**Marriott.**

**RDB** RWANDA  
DEVELOPMENT BOARD